

**QUIMPER BRETAGNE
OCCIDENTALE
CONSEIL COMMUNAUTAIRE**

**Séance du 22 juin 2017
Rapporteur :
Monsieur Hervé HERRY**

N° 25

ACTE RENDU EXECUTOIRE

compte tenu de :
- la publicité (par voie d'affichage), pour une durée de deux mois,
à compter du : 29/06/2017
- la transmission au contrôle de légalité le : 28/06/2017
(accusé de réception du 28/06/2017)

*Acte original consultable au service des assemblées
Hôtel de Ville et d'agglomération
44, place Saint-Corentin – CS 26004 - 29107 Quimper Cedex*

Initiative Cornouaille 2017

La Plateforme d'Initiative Locale Initiative Cornouaille est une association qui a pour but l'octroi de prêts d'honneur à des créateurs et repreneurs d'entreprises, pour leur permettre de finaliser le plan de financement de leur projet en renforçant les fonds propres de l'entreprise. Elle est labellisée par France Initiative Réseau. Il est proposé de verser une subvention de 30 000 € pour l'année 2017.

Initiative Cornouaille accorde des prêts d'honneur depuis 2000 à l'aide d'un " fonds d'intervention " qui est alimenté par les collectivités publiques (des communautés de communes et d'agglomération de Cornouaille, conseil départemental, conseil régional, État, la caisse des dépôts), mais aussi par des entreprises privées. Ensuite, le fonds s'autoalimente dès lors que les créateurs aidés remboursent leurs annuités. Au-delà du soutien financier, Initiative Cornouaille apporte également un suivi technique aux créateurs (tableau de bord, analyse de bilan...) et le parrainage d'un autre chef d'entreprise expérimenté, pouvant apporter savoir-faire, conseil et réseau.

De janvier à décembre 2016, sur le territoire de Quimper Bretagne Occidentale, Initiative Cornouaille a soutenu 24 projets d'entreprises dont 16 en création, 8 en reprise. 2 projets ont bénéficié en complément d'un prêt d'honneur « Initiative remarquable ». Il sera demandé par ailleurs en 2017 une communication plus forte en direction des bénéficiaires du soutien de QBO (conférence de presse, information au moment de l'octroi du prêt,...).

La totalité des prêts d'honneur s'élève à 280 200 €, soit 11 675 € par entreprise en moyenne. Ces 24 entreprises ont permis la création ou /et le maintien de 77 emplois.

Depuis 2007, Initiative Cornouaille accorde une attention particulière aux projets de reprises d'entreprises qui représentent un enjeu primordial pour le maintien de l'activité économique sur le territoire dans les vingt prochaines années. Cependant les projets de

reprises d'entreprises nécessitent souvent davantage de moyens financiers. Elle souhaite par ailleurs augmenter le nombre de prêts accordés aux créations.

Initiative Cornouaille sollicite donc Quimper Bretagne Occidentale à hauteur de 30.000 €. En 2015, Quimper Communauté avait versé 27.000 euros et le Pays Glazik 3.000 euros. Cette subvention doit permettre d'abonder le fonds d'intervention pour les entreprises. Vous trouverez ci-joint la liste des personnes ayant obtenu un prêt d'honneur d'initiative Cornouaille de janvier à décembre 2016.

Après avoir délibéré, le conseil communautaire décide, à l'unanimité des suffrages exprimés :

- 1- d'attribuer une subvention de 30 000 € à Initiative Cornouaille ;
- 2- d'autoriser monsieur le président à signer la convention de financement entre Quimper Bretagne Occidentale et Initiative Cornouaille.